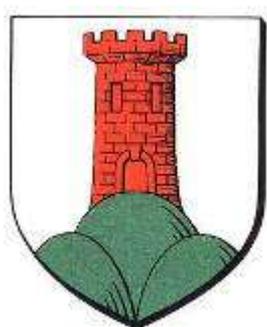


BULLETIN COMMUNAL

2010



URBEIS

Sommaire :

	Page
Investissements	3
Travaux d'entretien	9
Forêt communale	12
Ecole	16
Vie communale	17
Histoire	22
Etat-civil	25
Informations	27
Janvier 2011	

LE MOT DU MAIRE

Traditionnellement, la fin d'année correspond à l'heure des premiers bilans concernant les réalisations et évènements qui ont rythmé la vie de notre village. L'ensemble des projets inscrits au budget a été réalisé. Le plus important a été la création et la réfection d'un réseau de chemins assurant la desserte de chacune des parcelles incluses dans le périmètre de l'aménagement foncier agricole et forestier. Côté forêt, les cours du bois ont retrouvé leurs niveaux de 2008 et la tendance pour l'année à venir reste positive. Vous trouverez dans ce bulletin la description de l'ensemble des investissements réalisés. Cette année aura aussi été marquée par la disparition de plusieurs de nos concitoyens dont Mr Louis Gaunand, Instituteur à Urbeis de 1945 à 1975, conseiller municipal, organiste et également un des membres fondateurs de la Société d'Histoire du Val de Villé. Toutes les fonctions qu'il a assurées ont fait de lui une des personnes les plus impliquées dans la vie de notre village.

Alors que débute 2011, la crise que nous avons connue en 2009 ne semble pas encore terminée. Nous sommes aujourd'hui rattrapés par les problèmes générés par les déficits financiers gigantesques de plusieurs pays européens. Après plusieurs décennies de progrès social, la tendance s'inverse. Il ne fait aucun doute que les collectivités locales seront également impactées. Après la réforme de la taxe professionnelle, celle des collectivités entrera certainement en vigueur dans un avenir proche. C'est dans ce contexte, que nous devons préparer prudemment les investissements de 2011. En ce début d'année, je vous présente au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et du personnel communal, mes meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour chacun d'entre vous.

Pour conclure, je tiens à remercier celles et ceux qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin, ainsi que l'ensemble de l'équipe municipale, des bénévoles et des membres des associations qui tout au long de l'année participent souvent dans l'ombre, à l'animation et au développement de notre village.

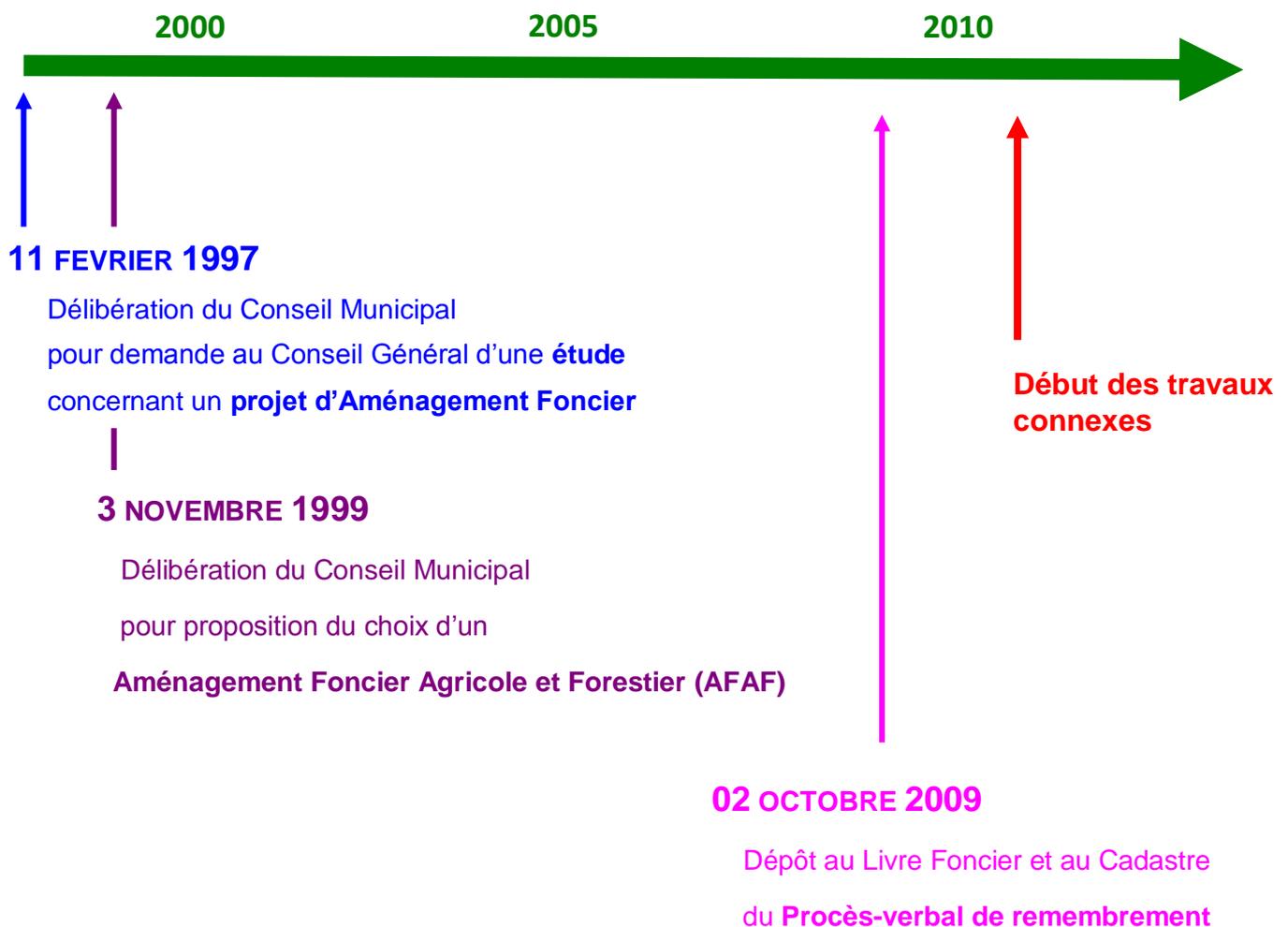
Remy ANTOINE-GRANDJEAN

AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER (AFAF) D'URBEIS

QUELQUES DATES, QUELQUES CHIFFRES....

184 hectares 66 ares 98 centiares ont été remembrés pour une superficie du ban communal d'environ 1160 hectares.

Dans le périmètre de l'AFAF :
➤ **850** parcelles **avant** remembrement
➤ **400** parcelles **après** remembrement



Suite à délibération du Conseil Municipal, les travaux seront réalisés sur deux années.

En 2010, ceux-ci ont été effectués par l'entreprise de Travaux Publics DICKER.



Compactage du chemin de la Goutte du Moulin



Création du chemin de la Goutte du Moulin



Ouverture de l'emprise
du chemin d'Abtingoutte

TRAVAUX HYDRAULIQUES

Ces travaux subventionnés par le Conseil Général à 70%, concernent essentiellement des aménagements de nature à permettre l'écoulement naturel des eaux sur les zones concernées par la création de chemins, tels que **fossés bordiers et passages busés**.

En outre, **d'autres ouvrages plus spécifiques** seront mis en œuvre pour solutionner des problèmes particuliers (bassin de rétention, gué).



Pose d'un passage busé
(diamètre 1000mm) dans le
grand virage du chemin de la
Goutte partant de l'entrée
basse du village.

OPERATIONS D'AMENAGEMENTS ECOLOGIQUES ET PAYSAGERS

Il s'agit de plantations et de travaux d'entretien végétal le long des chemins, des talus de remblais, des ruisseaux et en bordure de zones humides.

Les travaux sur les berges de cours d'eau sont subventionnés à 100% par le Conseil Général, les autres travaux à 75%.



REALISATIONS 2010

Le montant des travaux effectués cette année, incluant la maîtrise d'œuvre est de 221.587 € TTC. Pour ce projet, la commune bénéficie d'une subvention venant du Conseil Général d'un montant de 134.000€ ; la différence étant auto financée par la commune.

Dans le cadre de l'Aménagement Foncier, les nouveaux chemins ont été réalisés en intégralité ; soit **5,4 km** et **7,9 km** de chemin ont été reprofilés. Pour renforcer l'assise des chemins instables, **2.174 m³** de matériaux d'empierrement ont été nécessaires. Pour préserver l'écoulement des cours d'eau, **101 ml (mètres linéaires)** de buses en diamètre 600 et **60 ml** de buses en diamètre 400 ont été posés pour les traversées de chemin et **10 rigoles** métalliques pour l'évacuation des eaux de surface.

Ces travaux seront complétés par une seconde tranche de moindre importance en 2011.

LE MUR DU PRESBYTERE

Les rigueurs de l'hiver n'ont pas découragé les ouvriers de l'entreprise Déréani dans la reconstruction complète du mur du presbytère (coté sud et ouest). Les travaux se sont achevés début mars. Ce bel ouvrage, en pierres de grès de Champenay, pour lequel chaque pierre a été taillée sur place au marteau et au burin, met en valeur la place du village.

VOIRIE COMMUNALE

Cette année, la deuxième tranche des travaux de voirie figurant dans le contrat de territoire passé avec le Conseil Général concernait la rue des Pruniers, la rue du Bief et l'impasse de la Forge. Un revêtement bicouche a été réalisé afin d'éliminer les fissures et crevasses qui apparaissaient plus particulièrement le long du tracé des conduits d'assainissement.

Le montant de l'opération est de 11.129€ TTC, subventionné à hauteur de 38% du montant hors taxe.

PREAU DE L'ECOLE

Afin de doter l'école des meilleures conditions de fonctionnement possibles, le Conseil Municipal a décidé de répondre favorablement à une demande datant de plusieurs années; à savoir la construction d'un préau dans la cour d'école. Cet équipement entièrement en bois, a été réalisé par Pascal HUMBERT de Fouchy, avec, pour la partie zinguerie, le concours de la société HERRBACH de Maisongoutte, et l'aide de l'ouvrier communal.

Le coût de cette installation est de 7.313 € TTC. La commune doit encore percevoir la dotation globale d'équipement d'un montant de 30% du coût hors taxe.



VEHICULE COMMUNAL

Après plus de quinze ans de bons et loyaux services, la FIAT PANDA achetée d'occasion en 1992 est arrivée en bout de course. Freins bloqués, réservoir et carrosserie percés, rotules HS..., la liste n'est pas exhaustive. A chaque passage au contrôle technique, on croisait les doigts et misait sur la bienveillance du contrôleur pour qu'elle puisse rouler deux ans de plus. Utilisée de nombreuses années conjointement par la commune et le Syndicat des Eaux du Climont, elle a été mise à rude épreuve durant toutes ces années.

Désormais, un pick-up 4x4 MAZDA, acheté d'occasion lui aussi, permettra à l'ouvrier communal de disposer d'un véhicule capable de circuler sur tous les chemins, par tous les temps et de transporter une charge utile d'une tonne (par exemple l'enrobé à froid utilisé pour le rebouchage des trous sur la voirie communale).



LES TRAVAUX DE LA SAVA

Depuis plusieurs années, la SAVA (Association d'insertion par l'environnement de personnes en difficultés sociales) intervient sur la commune pour des travaux d'entretien courant sur les espaces naturels.

En 2010, les cinq journées de travaux d'intérêt général ont porté sur le désherbage des espaces verts, l'entretien des bancs et d'un panneau d'accueil, le débroussaillage du Sentier du Patrimoine, du sentier botanique de la Louche, du sentier d'accès au Bilstein et d'un chemin en forêt.

LES TRAVAUX DE L'OUVRIER COMMUNAL

Gilbert Finance a accompli, tout au long de l'année, des tâches variées pour la Commune : entretien des bâtiments communaux, entretien de la voirie communale et des chemins ruraux avec l'aménagement du Chemin du Gravier, entretien des espaces verts et des équipements d'accueil ... Il a aussi contribué à l'embellissement de notre village avec la création de nouveaux bacs à fleurs.



LES TRAVAUX REALISES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

La passerelle du Schnarupt



La passerelle, enjambant le ruisseau du Schnarupt, sur le Sentier du Patrimoine, ne permettait plus un passage sécurisé. Au fil des années, les rondins d'épicéa commençaient à se dégrader fortement.

Le samedi, 24 avril, les personnes disponibles ont d'abord procédé à l'arrachement des bois puis à la reconstruction d'une nouvelle passerelle en bois résineux traité en autoclave (garantie 15 ans...) et provenant de la scierie Le Bois Lussois.

Heureusement que Jean-Paul a mis à contribution son tracteur pour soulever et manœuvrer les lourdes traverses en pin formant le soubassement.



Le fleurissement

Comme les années précédentes, le rempotage des jardinières et les plantations dans les bacs à fleurs ont eu lieu début mai. L'arrosage et l'entretien ont été assurés au courant de la saison par les membres du Conseil Municipal et par des riverains bénévoles.

Au début de l'automne, des bulbes de narcisses et de jonquilles ont été plantés ici et là pour apporter quelques touches de couleurs vives au printemps prochain



Le presbytère

Domial a projeté de réaliser les travaux de rénovation courant 2011.

Dans un souci d'économie, la Commune se doit de « livrer le bâtiment vide ». Le samedi 16 octobre a été consacré à l'évacuation du vieux mobilier inutilisable et de tout ce qu'un vieux bâtiment peut accumuler sur plusieurs décennies.

Deux voyages à la déchetterie et deux remorques chargées de divers objets en bois à incinérer ont été nécessaires pour rendre les lieux conformes.

Les décorations de Noël

Fin novembre, le Sapin de Noël de la place du village a été posé et décoré, ainsi que les abords de la place de l'Europe (école-mairie-église).



Forêt communale

Après une année 2009 incertaine et un résultat financier tout juste à l'équilibre, l'année 2010 a connu une forte reprise des marchés du bois et une hausse régulière et continue des prix, qui ont atteint au quatrième trimestre les niveaux obtenus avant la « crise de 2008 ».

1 - Les coupes de bois

La situation des bois vendus au 31/12/10, toutes essences et qualités confondues, s'élève à 2.410 m³ pour une recette brute de 110 501 € HT.

Ces bois ont été exploités à 75% par l'entreprise Uhlich de Fouchy et à 25% par les bûcherons de l'ONF.

1.1 - Le bois d'œuvre

Qualité /destination	Volume	Recette brute ht	Prix unitaire ht/m3
Sciage hêtre	57 m ³	2.833 €	50 €
Sciage autres feuillus	35 m ³	2.012 €	57 €
Charpente sapin/épicéa	438 m ³	35.769 €	82 €
Charpente douglas	300 m ³	22.355 €	75 €
Charpente pin	23 m ³	1.408 €	60 €
Poteau sapin/épicéa	47 m ³	3.035 €	65 €
Palette sapin/épicéa/douglas/pin	407 m ³	16.265 €	40 €
Total	1.307 m ³	83.677 €	64 €

1.2 - Le bois d'industrie résineux

Qualité / destination	Volume	Recette brute ht	Prix unitaire ht/m3
Trituration, panneau	206 m ³	5 813 €	28 €

1.3 - Le bois de chauffage bord de chemin :

↪ 33 lots de grumes de chauffage, pour un volume total de 419 m³, ont apporté une recette brute de 16.649 € ht, soit 40 €/m³.

↪ 89 stères de bois de chauffage façonnés (hêtre) ont été vendus à l'amiable à 42€ ht/stère.

1.4 - Le bois de chauffage à façonner sur coupe :

↪ Une vente publique a eu lieu le 3 décembre à la salle des fêtes d' Urbeis. 350 stères de chêne, répartis en 15 lots, ont été adjugés pour une recette nette de 2 670 € ht (7.63€/st) .

↪ Tout au long de l'année, des habitants d'Urbeis et des villages de la vallée ont façonné 244 stères de déchets de coupes. Ces bois, répartis en 12 lots, ont été cédés à l'amiable pour une recette nette de 1.692 € ht (6.93€/st).



Coupe de hêtres en parcelle 39 « Schnarupt » – Janvier 2010

2 - Les travaux

L'ensemble des travaux sylvicoles et de maintenance a été réalisé par les ouvriers-sylviculteurs de l'ONF.

Au printemps, des compléments à la régénération naturelle d'épicéas et de sapins ont été apportés avec des plantations de 850 mélèzes et douglas dans les parcelles 17 et 18 (« petite route du Climont ») et la parcelle 26 (col d'Urbeis). Pour protéger ces jeunes plants contre les frottis des chevreuils, deux tuteurs en châtaignier ont été posés de part et d'autre de chaque plant.

L'été ayant été très humide, il a fallu dégager à deux, voire à trois reprises les jeunes plantations sur environ 5 ha.

Début de l'automne, le périmètre de la forêt communale a été ouvert sur 5 km avec croissant et tronçonneuse (col d'Urbeis, Archingoutte et Abtingoutte).

Les travaux d'infrastructure se sont limités, cette année, à des travaux d'entretien :

↳ L'entreprise Haas a procédé à un reprofilage complet des chemins du Remchis sur environ 2 km.

↳ Notre ouvrier communal, Gilbert FINANCE, secondé par les ouvriers de l'ONF, a assuré l'entretien courant de l'ensemble des chemins forestiers (rigoles et saignées pour l'évacuation des eaux de ruissellement, élagage ...).

lo froté



Notre Ecole Numérique Rurale



Nous, enfants d'Urbeis, avons la chance de nous rendre tous les jours dans notre Ecole Numérique Rurale. Vous vous demandez sûrement ce qu'est une ENR, non ?

Et bien cela veut dire que pour travailler, nous avons à notre disposition des ordinateurs portables, un tableau blanc interactif (TBI) et une imprimante. Tout cela a été payé par l'Education Nationale et la Municipalité. Ce matériel nous permet de saisir des textes, de faire des recherches, d'illustrer nos écrits avec des documents que nous trouvons en ligne, de nourrir notre site Internet etc.

Au début de l'année, les grands de CM ont montré aux CE comment utiliser les ordinateurs et très vite tout le monde s'en est sorti haut la main. L'arrivée de l'informatique dans notre classe a changé notre manière de travailler et, à force de produire des textes et de faire des recherches, nous avons déjà fait beaucoup de progrès en français.

C'est sûr, en arrivant au collège, nous serons des experts en informatique!



Les élèves de CE-CM

Bonjour à toutes et à tous !

Quoi de neuf en cette année 2010?

Un beau préau pour notre cour de récréation !

Sa naissance avait été annoncée en juin... et dès la fin septembre, il trônait déjà sur son estrade de graviers.

La pluie peut tomber, le soleil peut taper, nous continuons la récré !

Monsieur Salade

Sur le modèle d'une chanson de Jean René

Refrain :

Moi c'est Monsieur Salade
Je n'suis jamais malade

Y'a ma copine Pauline
C'est Mad'moiselle Tartine
Et ma copine Chloé,
C'est Mad'moiselle Café

Y'a mon copain Eliot
Lui c'est Monsieur Compote
Et mon copain Joseph
Monsieur Terrine du Chef

Ma p'tite copine Emma
C'est Mad'moiselle Nougat
Et mon copain Maxence
Monsieur Herbes de Provence

Y'a mon copain Arthur
C'est Monsieur Confiture
Et ma copine Ely
C'est Madame Ravioli

Y'a mon copain Bryan
Lui c'est Monsieur Tisane
Et puis mon copain Pierre
Lui c'est Monsieur Gruyère

Y'a ma copine Elise
C'est Mad'moiselle Cookies
Et mon copain Richard
C'est Monsieur Epinards

Y'a mon copain Eliot
Lui c'est Monsieur Carotte
Et puis mon copain Stan
Lui c'est Monsieur Banane

Y'a ma copine Chloé
C'est Mad'moiselle Purée
Et puis mon copain Jules
Ah lui c'est Monsieur Bulles

On n'oublie pas Delphine
C'est Madame Nougatine
Et puis y'a la maîtresse
C'est Madame Bouillabaisse

Classe de maternelle-CP

UNE SYMPATHIQUE RENCONTRE AU SOMMET

Au courant du mois d'avril, j'ai été amené à rendre visite à mes voisins, Isabelle et Pascal Broggin ; il s'agissait, en fait, de prendre quelques photos de l'intérieur de la Colonie pour illustrer un article sur l'histoire du Climont. Pendant la dernière guerre, les autorités allemandes ont occupé ce bâtiment, ancien hôtel-restaurant, pour contrôler au plus près les tentatives de franchissement de la frontière située à deux cents mètres, par les candidats à l'évasion qui fuyaient le régime nazi.

Après avoir discuté de tout cela avec Pascal, il me fit savoir que lui aussi se passionnait pour l'histoire, m'a montré les ouvrages qu'il possédait sur les deux dernières guerres, et nous en sommes vite arrivés à regretter de ne pas nous rencontrer plus souvent malgré notre voisinage. Le même constat valait d'ailleurs également pour les autres habitants du Climont, en particulier avec les nouveaux arrivants.

C'est alors qu'a germé l'idée d'une rencontre que nous pourrions organiser dans cette grande salle et, pourquoi pas, autour d'une table garnie d'un bon repas. Pascal proposa spontanément de nous préparer ce repas avec son épouse, me laissant le soin de lancer les invitations, de récolter les inscriptions et d'établir un programme pour une journée que nous avons symboliquement fixée le jeudi de l'Ascension ; sur les hauteurs de notre hameau, cela s'imposait !

Après avoir imprimé un carton indiquant le déroulement des réjouissances, chaque foyer a été personnellement contacté et prié de donner rapidement sa réponse ; l'initiative a reçu un accueil très enthousiaste et les quelques absents l'étaient pour des raisons de santé ou d'obligations professionnelles.



Étaient conviés également, mais à titre gracieux, monsieur le Maire et son épouse, monsieur le Curé et madame la Pasteure dont le Temple tout proche servait de toile de fond à nos agapes.

Le jour dit, malgré un temps plutôt maussade, la salle ayant été préparée, les tables disposées en fer à cheval, la population arriva en chapelet, ce qui permit aux organisateurs de faire les présentations et ce ne fut pas un luxe ; en effet, comme nous l'avions pressenti, beaucoup ne se connaissaient pas. À titre d'exemple, Évelyne, résidant au N°10 Route des Crêtes, ignorait Raymond, son voisin d'en face au N°8 installé depuis trois ans déjà !

Ce petit cérémonial étant effectué, nous avons attendu l'arrivée de monsieur le Maire qui ne tarda pas et se prêta alors bien volontiers à l'exercice du discours de bienvenue ; il faut dire que pour lui aussi ce fut une heureuse rencontre puisqu'il put en profiter pour faire la connaissance de ses nouveaux administrés, et se faire connaître d'eux.

Après cette introduction protocolaire mais néanmoins chaleureuse on servit un apéritif bienvenu et varié, apporté par les participants, et qui permit de trinquer au succès de notre journée puis de passer à la partie gourmande du programme.

Nous ne parlerons pas des hors d'œuvres de Pascal, délices artistement présentés, ni de ses bouchées à la reine, qui me font saliver aujourd'hui encore, ni bien sûr des succulents fromages de Bertrand et Nicolas que nous connaissions déjà.

Nous parlerons seulement du fabuleux buffet des desserts dont l'assortiment et la qualité venaient de ce que chaque famille avait apporté le sien pour le plaisir de tous ; des cakes, des marbrés, des tartes de toutes sortes et un tiramisu qui ont pu faire croire qu'en ce jour, le paradis s'était installé au Climont.

Les échanges de recettes allaient bon train, pendant que la famille Nicolle se chargeait de l'animation musicale avec maestria ; monsieur le Curé, enchanté de cette rencontre, alla même jusqu'à pousser la chansonnette avant de nous quitter. Mireille devant officier à l'église de Saâles s'était excusée et devait passer dans l'après-midi.

Au cours du repas, l'ami Freddy était venu nous rejoindre pour faire son "papier" dans le journal du lendemain et immortaliser la journée en prenant la photo en extérieur de l'ensemble du groupe d'une quarantaine de personnes pour la première fois réunies.

Sur une table, avaient été disposés de nombreux documents concernant notre hameau, autrefois appelé les "Censes du Climont" : des cartes, des photos, ou des livres ; on a ainsi pu apprendre que notre belle montagne en forme de trapèze avait été mentionnée par Victor Hugo dans son livre intitulé "Le Rhin" ;



C'est peut-être grâce à cela que l'écrivain acquit la célébrité !

On a pu également contempler quelques documents philatéliques très intéressants concernant la commune ; en effet, Urbeis a bénéficié la première dans la vallée d'un bureau de poste rural après Villé, et cela en 1888 ; la raison se trouve dans son intense activité liée à la mine.

Mais on apprend en même temps que le Climont a eu, lui aussi, son agence postale et cela dès 1907 ; installée dans l'Hôtel Neuhäuser ou nous déjeunons aujourd'hui elle recevait alors un grand nombre de touristes. L'intitulé du cachet à date était ainsi libellé : Urbeis Kreis -Schlettstadt * a (le a désignant notre annexe) .



De nombreux échanges eurent encore lieu et, après avoir aidé Isabelle à un rangement sommaire, la bonne compagnie se sépara en espérant bien pouvoir, à l'avenir, renouveler cette heureuse initiative.

Nous emprunterons, pour conclure, ce conseil de Montherlant :

« Tout ce qui crée des rencontres mérite encouragement »

Jean-Marie GÉRARDIN

FETE DES AINES



Peut-être est-ce la date plus avancée dans le mois de décembre, toujours est-il que cette année, la participation a été un peu moins importante que celle de l'année dernière.

Mais c'est dans une ambiance très chaleureuse que s'est déroulée cette journée. Ce fut l'occasion pour certains de parler du patrimoine communal et de l'histoire du village.

La journée s'est terminée en chansons, grâce à Jacqueline venue avec sa guitare et à la chorale d'Urbeis qui avait apporté les paroles de chansons traditionnelles, reprises en chœur par l'ensemble des participants.

OSTERPUTZ :

On espère chaque année que l'on n'aura pas besoin de recommencer l'année suivante. Hélas, alors que les déchèteries sont pratiquement ouvertes toute l'année, certains préfèrent encore jeter leurs détritues en bordure de route ou dans les ravins. Heureusement, la journée se termine toujours par le verre de l'amitié

Un grand merci à celles et ceux qui ont participé à cette opération de nettoyage des abords du village, dans la bonne humeur et avec beaucoup de conviction.



Erpè : î chèté é dou moté

Lo p'ti villèj hau dèri lè vaulâye de Villè k'an heuch « èrpè » n'au min si mouanr ke slau ! Chanj... sau lo seul do kantan ké dou moté é î chèté.

Dan lo tan, li jan d'Erpè n'étinn min reuch. Fauli bin-ye ègrèhi li su ke vikinn au chèté do Bilstein, éko lo prêt de Villè. Pou lo chèté sèti li « corvée », do durh trèvèye kopou rin-ye gain-yi. Fâr lo bô, nautyi li chèmi, trèvèyi lè tiâr tot' l'ènâye, é mim' waudè lo chèté...

Pou lo prêt de Villè, n'yauwou lè « dîme » è dnè, éko âk dan lè kètt lo dimouanch è Villè. Auye ! è Villè pausk' i n'yauwou pouan de moté dan lo villèj. To jeut' un-n chèplautt pou li mauss de smin'. Lo dimouanch, éko i grand' fêt', faulizôr naulè è Villè, è pi, pou ôyi in' mauss an lètin, éko î prauch an aulman. Li pôr jan d'Erpè ne knanhin' min lo lètin, i n'étin' min kopu è l'âh èvo lo prauch an aulman. Dan ke d'mouri, li vî heuchin' an kouèchautt lo prêt de Fouchy kaupou s'kanfèssè an pautouè. Sau dni mim' di chikan' enteur li dou prêt'.

Fau krâr ke lo bwan Saint Nicolas, kau lo pautran do villèj, é bin-ye prauyi lo Bouan Dieu, pou fâr rèzè en 1477 lo chèté do Bilstein pau li soudâr de l'évèk de Schtrausbour.

Kaupou auwou î prêt ke haubeul lo pautouè ou lo fransè sé èrhtu min si âhéye : i l' é faulu èttand 1760 pou auwou î vikèr dsu pièss é 1789 pou auwou î moté è lè pièss dè véye chèplautt. I biâ moté fâ èvo di pyér do chèté, kan é tiri bè pau lo chèmi do grauvié. I biâ moté pou lo Saint Nicolas, lo pautran di zèfan é di pôr jan. Lo bwan saint n'é min réviè si jan : sau è Erpè, au Kruman, ké èrhtu bâtyéye lo peurmé moté pou li protestant an 1891. Lo su d'Villè ne feu bâtyi ke kouèt' an pu tâ !

Li jan d'Erpè ne san put' ét' mi reuch, mâ èvo î chèté é dou moté, i z'an î biâ pautrimouan'!

Urbeis : un château et deux églises

Le petit village au fond de la vallée de Villé, celui qu'on appelle Urbeis, n'est pas le moindre du canton ! Pense...C'est le seul qui possède deux églises et un château.

Jadis, les habitants d'Urbeis n'étaient pas riches. Il fallait bien enrichir ceux qui vivaient au château du Bilstein, ainsi que le curé de Villé. Pour le château il y avait les corvées, un dur labeur pour ne rien gagner. Faire du bois, nettoyer et entretenir les chemins, travailler la terre et même monter la garde au château...

Pour le curé de Villé, il y avait la dîme, en plus de ce qu'il fallait mettre à la quête à la messe du dimanche à Villé. Oui ! A Villé, parce qu'il n'y avait pas d'église dans le village. Tout juste une petite chapelle pour les messes de semaine. Le dimanche, ainsi qu'aux grandes fêtes, il fallait se rendre à Villé, à pied, pour entendre une messe en latin et un sermon en allemand. Les pauvres gens d'Urbeis, qui ignoraient le latin, n'étaient pas plus à l'aise avec le prêche en allemand. Avant de mourir, les anciens appelaient en cachette le curé de Fouchy pour pouvoir se confesser en patois. Cela donnait même des disputes entre les deux curés.

Il faut croire que le bon Saint Nicolas, qui est le patron du village, a bien intercédé auprès du Bon Dieu pour faire raser en 1477 le château du Bilstein par les soldats de l'évêque de Strasbourg.

Pour avoir un prêtre parlant patois ou français cela fut plus difficile. Il a fallu attendre 1760 pour avoir un vicaire francophone à demeure et 1789 pour avoir une église à la place de la vieille chapelle. Une bien belle église, faite avec les pierres du château que l'on a descendues par le chemin du Gravier. Une jolie église dédiée à saint Nicolas, le patron des enfants et des pauvres gens. Le brave saint en a été reconnaissant : c'est à Urbeis, au Climont, que fut bâti en 1891 le premier temple protestant de la vallée. Celui de Villé ne fut édifié que quatre ans plus tard !

Les habitants d'Urbeis ne sont peut-être pas riches, mais avec un château et deux églises ils ont un joli patrimoine.

Frédry Dietrich

URBEIS

IL Y A PLUS DE CENT VINGT ANS

La thèse que Karl Kaergen consacra, en 1886, aux tisserands à domicile du Val de Villé nous livre suffisamment d'indications sur Urbeis pour que nous puissions nous faire une idée de ce qu'était notre village, il y a plus de cent vingt ans.

Les habitants étaient nombreux, 747. Il était loin le temps où il n'y en avait que 42, en 1693. La population n'avait pas cessé d'augmenter au XVIIIème siècle et pendant la première moitié du XIXème : de 539, en 1789, elle avait passé à 735 en 1830 pour atteindre un maximum, 848, en 1851. Après cette date commença le déclin, déjà sensible en 1886. L'une de ses causes était l'émigration. Le nombre de naissances restait très élevé, légèrement supérieur à celui des décès, en dépit d'une mortalité infantile forte.

Les 180 ménages au sein desquels les 747 Urbeisiens étaient regroupés occupaient 151 maisons, pour la plupart égrenées le long de la rue principale. Pourtant 44 d'entre elles constituaient l'habitat dispersé ; elles étaient trois fois plus nombreuses qu'au XVIIIème siècle, sans doute parce qu'il avait fallu beaucoup étendre la surface cultivée pour subvenir à la nourriture d'une population en constante augmentation.

Cette nourriture était assurée principalement par les cultures qui occupaient alors 442 hectares, soit 37% du territoire communal. Les terres qui appartenaient en propre aux familles en représentaient les neuf dixièmes à peu près ; le reste, soit 50 hectares, était propriété de la commune, qui en proposait des lots de 15 à 20 ares à ceux qui voulaient les exploiter pendant trois ans. Ils devaient d'abord les défricher, puis brûler les genêts et les mottes de terre préalablement séchés, en répandre les cendres afin de fertiliser le sol et enfin semer ou planter. Ces parcelles dites « stirpoux » ou « tripoux » étaient ensuite rendues à la friche pour une dizaine d'années. Sur l'ensemble des terres cultivables étaient produit du seigle et des pommes de terre. Ces dernières étaient réputées et qualifiées parfois d'exquises (les habitants d'Urbeis sont d'ailleurs appelés « Mennhan » en patois, du nom d'un plat à base de pommes de terre). Le travail était pénible car les parties basses de la vallée étaient réservées au pré. Les champs occupaient les pentes. Il n'était pas possible d'y utiliser la charrue, il fallait donc se servir de la houe. De plus, une partie du sol glissait vers le bas ; à la fin de l'hiver, il était nécessaire de le remonter, en en remplissant des hottes. Le principal engrais était le fumier. Les cendres ne bénéficiaient guère qu'aux « stirpoux ». L'auteur de la thèse regrette que le purin n'ait pas été systématiquement utilisé.

L'élevage était un élément très important de l'économie villageoise. Le cheptel s'était notablement accru depuis le début du XIXème siècle. En 1837, il n'y avait dans les étables d'Urbeis que 139 bovins. En 1858, ils étaient 305 et en 1856, 358. On n'en trouvait davantage, 435, qu'à Breitenbach. Le nombre des chèvres avait également augmenté, passant de 100 en 1837 à 167 en 1886. Dans la plupart des maisons il y avait une porcherie. Avec la volaille, les porcs fournissaient l'essentiel de la nourriture carnée. Veaux, vaches et bœufs étaient généralement vendus. Mais le lait apportait un complément très précieux à l'alimentation faite principalement de pain, de pommes de terre et de quelques légumes. Des recherches récentes ont établi que chaque habitant d'Urbeis disposait à cette époque de 391 litres de lait par an, un chiffre bien supérieur à la moyenne de l'arrondissement de Sélestat, soit 200 litres par personne et par an.

N'oublions pas les fruits. Les urbeisiens en vendaient une partie au marché de Saint-Dié, mais les plus précieux étaient transformés sur place. Les noix donnaient de l'huile ; des 5 à 6000 noix d'un arbre, on pouvait tirer entre 8 et 11 litres d'huile. Quant aux cerises, il en fallait une bonne mesure - de 50 litres de contenance environ - pour produire 5 à 6 litres de kirsch.

Nécessaires, les produits de la terre, des pâtures et des vergers n'étaient pas suffisants. Il était donc inévitable d'acheter ce qui manquait et c'était parfois le pain. L'argent déboursé pour ces emplettes, le travail artisanal le procurait. Les femmes filaient de 40 à 50 livres de lin ou de chanvre par hiver, ce qui pouvait rapporter 50 francs. Elles garnissaient aussi l'intérieur de chaussons, livrés ensuite à Villé pour les fabricants de Barr, de Wasselonne ou de Raon-l'Étape. Les hommes taillaient jusqu'à 2 ou 3000 bardeaux par jour, payés 2 francs autant que les 4 ou 5 paires de sabots confectionnés par le sabotier. Dans 42 maisons du village se trouvait un métier à tisser. Avec le fil qu'il avait cherché lui-même dans sa hotte, le tisserand fabriquait du tissu pour dames ou des mouchoirs. Il en faisait de 6 à 9 mètres dans la journée, ce qui valait un peu plus d'un franc. Le travail effectué, restait à charger à nouveau sa hotte pour livrer le produit fini à Sainte-Marie-aux-Mines en suivant les « sentiers des tisserands ». Ce gagne-pain s'avéra fort utile jusqu'à ce qu'au début du XX^{ème} siècle il parût préférable aux industriels d'employer les ouvriers dans les ateliers de Villé. En 1907 déjà, un quart des tisserands à domicile d'Urbeis était au chômage.



Ainsi s'annonçait l'évolution qui devait obliger les villageois à quitter Urbeis pour compléter les ressources que leur procurait leur terroir. L'autarcie n'était qu'ébréchée avant 1914. La communauté gardait encore une certaine autonomie. Il y avait dans la localité même un forgeron, un serrurier, un charpentier, un menuisier, deux scieries, deux moulins, trois épiceries, une boulangerie, deux couturières, une sage-femme et sept auberges. Le rythme des changements s'accéléra nettement entre les deux guerres et après 1945. La vie d'Urbeis finit par ne plus ressembler que de loin à ce qu'elle avait été en 1886.

Francis et Jean-François RAPP

Les indications que présente ce texte pourraient être complétées ou corrigées par ceux et celles qui disposent de souvenirs précis... et précieux.

Histoire et Légende : l'Épiphanie

EN QUÊTE DES ROIS MAGES.

L'épisode biblique des "Mages venus de l'Orient", raconté en toute simplicité par l'évangéliste **Mathieu**, a frappé les esprits à un point tel que la légende s'empara au cours des siècles de ces singuliers personnages appelés à une popularité hors du commun.

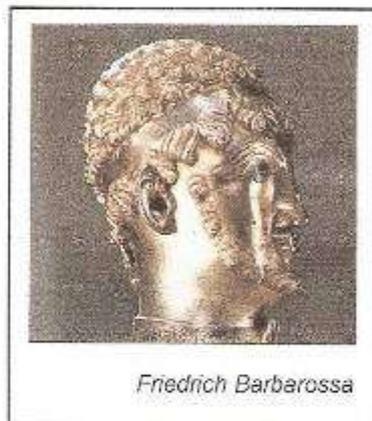
C'est ainsi que **Marco-Polo** (1254-1324) affirme dans l'un de ses récits que les tombeaux des Rois Mages étaient vénérés à **Savah** en Perse, témoignage confirmé par un autre grand voyageur du XIV^e siècle, **Orderic Pordenone**. Quant à **Jean de Hildesheim**(*), un carme allemand de grande culture, il évoque dans son *Historia Trium Regum*, le **Prêtre Jean**, souverain mystérieux d'un état chrétien oriental mythique et successeur présumé des Rois Mages. Des missionnaires cherchèrent tout au long du XIII^e siècle le royaume fabuleux du Prêtre Jean... En vain ! Son existence, cependant ne cessa de hanter les imaginations des hommes de la fin de l'époque médiévale, tel **Christophe Colomb** (1451?-1506) qui déclara à ses compagnons qu'il les conduirait au pays des Rois Mages !

Ces recherches, ces témoignages de personnalités éminentes sont cependant contredits par une **tradition occidentale**, parallèle, mais bien différente de celle évoquée plus haut. Elle se décompose en deux parties, la première est sans aucun doute légendaire, la seconde est plus proche de l'Histoire.

Mais écoutez plutôt... La légende nous dit en effet que les Rois Mages, une fois leur mission accomplie auprès de l'Enfant Jésus, retournèrent en Arabie ou en Perse où ils seraient décédés à une date impossible à définir, après un règne empreint d'une grande spiritualité. Et les chroniqueurs de nous expliquer que **Sainte-Hélène** (m.v.330), mère de l'empereur **Constantin 1er le Grand** (v.270-337), découvrit leurs sépultures en Arabie et les fit transporter à Constantinople ! Bien plus tard le souverain byzantin **Manuel 1er Comnène** (v.1122-1180) offrit les précieuses reliques à **Milan**. Comme on peut le constater l'étrange voyage des Mages nous éloigne du royaume du Prêtre Jean... et nous rapproche de l'Alsace où ces puissants protecteurs sont l'objet depuis des siècles d'une vénération particulière.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. L'empereur d'Allemagne **Friedrich Barbarossa** (1152-1190), celui qui fit construire la *Pfalz* de Haguenuau, était en 1162

très occupé à réduire les cités rebelles de **Lombardie** (Italie). C'est dans ce contexte que Milan qui défendait les couleurs papales fut assiégée par les armées impériales et ses remparts détruits. On découvrit alors dans les ruines d'un monastère "les corps intacts, enserrés dans un cercle d'or, de trois hommes auxquels on donna l'identité des Rois Mages" (Christine Pellistrand, C.N.R.S.). Friedrich Barbarossa remit ces reliques au chancelier impérial (*Kanzler*), **Reinald von Dassel**, archevêque de **Köln**, pour le récompenser de ses bons et loyaux services.



Friedrich Barbarossa

Et l'extraordinaire voyage des Rois Mages se poursuit en grand équipage à travers les Alpes jusqu'à l'opulente vallée du Rhin et la bonne ville de **Köln**. Chaque étape de ce long périple, celle de **Strasbourg** en particulier, fut marquée par d'énormes réjouissances populaires. Arrivés à **Köln** Reinald von Dassel fit déposer les corps en l'église - cathédrale - qui n'était pas celle que nous connaissons aujourd'hui. La belle cité des bords du Rhin devint un lieu de pèlerinage important qui attira tout au long de l'année des milliers de fidèles désireux de vénérer les Mages et de se protéger ainsi contre la grêle, les tempêtes, les dangers des voyages et les maléfices de toute sorte. Au XIII^e siècle la ville est certainement le centre économique, religieux, intellectuel, artistique le plus brillant de la vallée du Rhin. Une ville riche par conséquent, qui édifia dès 1248 une nouvelle cathédrale (*Dom*) et qui fit exécuter par l'orfèvre **Nicolas de Verdun** une châsse (*Dreikönigenschrein*) prestigieuse en argent et en or massif, ornée de pierres précieuses et d'émaux, digne d'accueillir les reliques des Rois Mages

Marc KUSSMAUL

"L'Histoire a sa vérité, la légende a la sienne. La vérité légendaire est d'une autre nature que la vérité historique. La vérité légendaire, c'est l'invention ayant pour but la réalité. Du reste, l'Histoire et la légende ont le même but, peindre, sous l'homme momentané, l'homme éternel."
Victor Hugo.

(*) JEAN DE HILDESHEIM (Saxe), né entre 1310 et 1320, est décédé le 5 mai 1375. Carme d'une grande culture Jean de Hildesheim a fait des études à Avignon et à Paris. Il a été lecteur et prieur à KASSEL, STRASBOURG et SPEYER.



Bibliographie

Le Monde de la Bible N° 85
Noël avec les premiers chrétiens ;
Noël - Wihnachte en Alsace
Noëls magiques d'Alsace

Les Rois Mages
Arché-dossier
Gérard Leser
Guy Trendel

Bayard Presse. 1993
Edition Atlas. 1986
Edition du Rhin. 1989
Edition COPRUR 1991

NAISSANCES

Clovis Edouard BAECHTEL, né le 7 mars à Sélestat.

Emma BICK, née le 4 avril à Sélestat.

Alexis Pierrot STEBLER, né le 6 octobre à Colmar.



MARIAGES

Le 14 février, Mr Mickaël MARTIN et Melle Jana RAKYTOVA.

Le 10 avril, Mr Patrick LEMEASLE et Melle Nathalie MURE.

Le 8 mai, Mr Jean-Pierre EBERHART et Melle Michaëlle ARON.

Le 21 mai, Mr Eric STEBLER et Melle Audrey MISCHLE.



GRANDS ANNIVERSAIRES

80 ans : Mme THOMAS Jacqueline, née le 28 janvier 1930.

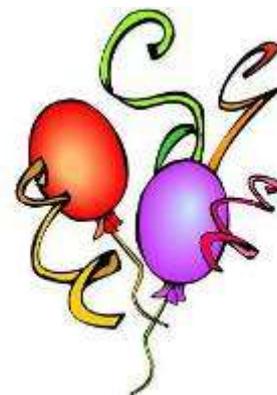
80 ans : Mme ANTOINE-GRANDJEAN Charlotte, née le 12 décembre 1930.

85 ans : Mme BANSEPT Marie, née le 12 avril 1925.

85 ans : Mr ROTH Alfred, né le 20 juillet 1925.

90 ans : Mr GAUNAND Louis, né le 15 janvier 1920.

90 ans : Mme HUMBERT Odile, née le 17 janvier 1920



NOCES D'OR

Mr et Mme HUSSER Jean-Paul, le 24 décembre 1960.

NOCES DE DIAMANT

Mr et Mme ROTH Alfred, le 9 février 1950.

Mr et Mme DESCHAMPS René, le 29 mai 1950.

Mr et Mme GILGENMANN Charles, le 3 octobre 1950.

DECES

Mme Elise VERNIER, décédée le 10 mai.

Mr Louis GAUNAND, décédé le 5 juillet.

Mme Mélanie GALLE, décédée le 16 novembre

Mme Alice RUSCH, décédée le 11 décembre.

Mr Roger ANCEL, décédé le 20 décembre





ORGANISATION DE LA COLLECTE HIVERNALE 2010-2011

Afin d'assurer au mieux le service durant l'hiver, le SMICTOM a mis en place un plan neige de décembre 2010 à mars 2011.

- Le syndicat a rencontré les élus des communes ayant des problèmes de collecte hivernale afin de mettre en place de bacs de regroupement. Ces bacs permettront la collecte des déchets en cas de neige, dans les rues où l'accès est difficile. La liste des points de regroupement est disponible sur le site du SMICTOM :
http://www.smictomalsacecentrale.fr/dn_organisation_de_la_collecte_en_hiver/.
- Pour la commune d'URBEIS, ces bacs de regroupement sont placés :
 - Au bas de la rue du Schnarupt
 - Derrière l'abri bus au bas de la rue des Aviats
 - A l'entrée de la rue des champs d'Yvrée
 - Au Climont.
- En cas d'absence de bacs de regroupement ou d'impossibilité de ramassage, la consigne est la même pour tous. Les déchets seront collectés la semaine suivante, y compris ceux déposés à coté des bacs.

Le SMICTOM informera quotidiennement les Communes des difficultés de collecte rencontrées. Afin d'informer les habitants, les Communes mettront en place des affiches sur les panneaux d'affichage publique.

Les difficultés de collecte seront également mises en ligne sur notre site internet à la page suivante :
http://www.smictom-alsacecentrale.fr/dn_probleme_de_collecte/

Pour toutes informations :

N°VERT : 0 800 77 04 13 - Appel gratuit du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Site internet : www.smictom-alsacecentrale.fr



LA POSTE COMMUNIQUE

PENSEZ A DENEIGER VOTRE TROTTOIR ET A L'ACCES A VOTRE BOITE AUX LETTRES

Pour la sécurité de tous, les habitants de la commune sont invités à déneiger leur trottoir lors des intempéries hivernales. Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possible. Les facteurs distribuent votre courrier 6 jours sur 7, et durant les intempéries hivernales, leur mission est rendue difficile lorsque les accès aux boîtes aux lettres ne sont pas dégagés. Enfin, pour éviter tout risque en cas de verglas, il est conseillé de répandre sur le trottoir des cendres, du sable, du gravier, de la sciure de bois ou du sel.

VOTRE CHIEN ET VOTRE FACTEUR

Les morsures de chien représentent l'une des premières causes d'accident de travail pour les facteurs. En effet, 2.000 facteurs sont mordus chaque année en France. Votre chien n'est pas méchant, mais il peut se montrer imprévisible ou être effrayé. Un chien qui a peur est un chien potentiellement dangereux, nous vous remercions de maintenir votre compagnon à l'écart du facteur. Voici quelques conseils simples qui vous permettront de réduire les risques d'agression :

- ⌘ Assurez-vous que votre boîte aux lettres et votre sonnette sont accessibles à votre facteur mais bien hors de portée de votre chien.
- ⌘ Assurez-vous que votre chien ne peut pas s'échapper de votre propriété en veillant à la bonne hauteur de votre portail et au bon entretien de votre clôture.
- ⌘ Lorsque le facteur sonne à la porte de votre domicile, placez votre chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir. ⌘ Si votre chien se met à courir pour attaquer le facteur, surtout ne courez pas derrière votre animal. Restez plutôt à distance et rappelez fermement votre chien.

COUPURE DE TELEPHONE

En cas de coupure de votre ligne téléphonique pour cause de rupture du câble qui relie votre habitation au réseau, il vous faut contacter France Telecom (portable ou par l'intermédiaire d'un voisin) en leur indiquant votre numéro de poste. Ceci est doit permettre une intervention plus rapide des techniciens en charge des dépannages.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES TITULAIRES D'UN AGREMENT AU SEIN DE LA COMMUNE

<i>Nom Prénom - Adresse</i>	<i>Début validité</i>	<i>Fin validité</i>	<i>Modalités d'accueil</i>
<i>ARBOGAST Sylvie 15 Rue PRINCIPALE 67220 URBEIS 03 88 57 31 14</i>	<i>24/11/2008</i>	<i>23/11/2013</i>	<i>Nbre d'enfants maxi simultanément 3 d'âge indifférent 1 de plus de deux ans 1 scolarisé 1 DEROGATION pour l'accueil d'un quatrième enfant scolarisé.</i>
<i>BABINOT Madeleine 51 Rue PRINCIPALE 67220 URBEIS 03 88 82 89 50</i>	<i>24/07/2006</i>	<i>23/07/2011</i>	<i>Nbre d'enfants maxi simultanément 3 d'âge indifférent 1 de plus de 18 mois 1 de plus de deux ans 1</i>
<i>FRAUENFELDER Sandra 4 Rue Principale 67220 URBEIS 03.88.57.33.08</i>	<i>21/09/2010</i>	<i>20/09/2015</i>	<i>Nbre d'enfants maxi simultanément 3 d'âge indifférent 1 de plus de 18 mois 1 scolarisé 1</i>
<i>RAKYTOVA Jana 12 Rue du Bief 67220 URBEIS 03.90.56.49.17</i>	<i>21/01/2009</i>	<i>20/01/2014</i>	<i>Nbre d'enfants maxi simultanément 2 d'âge indifférent 1 de plus de deux ans 1</i>
<i>THOMAS Marie-Odile 20 Rue DES CHAMPS D' YVREE 67220 URBEIS</i>	<i>24/03/2009</i>	<i>23/03/2014</i>	<i>Nbre d'enfants maxi simultanément 3 d'âge indifférent 1 de plus de deux ans 2</i>
<i>WIMMER Isabelle 8 Rue du Bief 67220 URBEIS 03 88 57 38 89</i>	<i>12/01/2007</i>	<i>11/01/2012</i>	<i>Nbre d'enfants maxi simultanément 3 d'âge indifférent 1 de plus de 18 mois 1 scolarisé 1</i>

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE

Téléphone: 03 88 57 01 25
Fax: 03 88 57 30 83
Mail: mairie.urbeis@wanadoo.fr

Le secrétariat est ouvert :
- le lundi de 10 h à 12h,
- le mardi de 9h00 à 11h00,
- le vendredi de 10h à 12h et de 15h à 17h

La permanence du maire est assurée le vendredi de 15h à 17h ou sur rendez-vous.

MOUVEMENTS DE LA POPULATION

Afin de tenir les fichiers « population » et « ordures ménagères » à jour, nous vous demandons de bien vouloir signaler dès que possible au secrétariat de la Mairie votre arrivée au village, votre départ ou tout autre mouvement au sein de votre famille (enfant quittant le domicile des parents par exemple etc...). Pour les familles accueillant un nouveau-né, le secrétariat se charge automatiquement des formalités.

CIVISME

La municipalité est fréquemment interpellée au sujet des déjections canines. Aussi, il n'est pas inutile de rappeler quelques règles de civisme et de respect :

Ne laissez pas vos animaux faire leurs besoins sur la voie publique. N'oubliez pas qu'elle est régulièrement empruntée par les enfants qui vont à l'école à pied.

Ne les laissez pas faire sur les propriétés d'autrui ce que vous ne voulez pas qu'ils fassent sur la vôtre.

Si malgré tout votre animal fait ses besoins sur la voie, ayez l'obligeance d'évacuer ses excréments.

RAPPEL DE L'ARRETE DU 11 JUIN 1996 CONCERNANT LES BRUITS DE VOISINAGE :

Article 1° :

Sauf en ce qui concerne les bruits liés à des activités professionnelles organisées de façon habituelle ou soumises à autorisation, tout bruit de voisinage lié au comportement d'une personne ou d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité pourra être sanctionné, sans qu'il soit besoin de procéder à des mesures acoustiques dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage par l'une des caractéristiques suivantes : la durée, la répétition ou l'intensité.

Sont généralement considérés comme bruits de voisinage liés aux comportements : les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir :

- des cris d'animaux et principalement les aboiements des chiens,
- des appareils de diffusion du son et de la musique,
- des outils de bricolage, de jardinage,
- des appareils électroménagers,
- des jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés,

Article 2° :

Les cris et tapages nocturnes sont interdits.

Article 3° :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une nuisance sonore pour le voisinage.

Article 4° :

Les activités de loisirs (bricolage, jardinage) exercées par des particuliers à l'aide d'outils, d'appareils ou d'instruments tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne devront pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage par la durée, la répétition ou l'intensité du bruit occasionné et ne pourront être pratiquées que les jours et horaires suivants :

- les jours ouvrables de 7 heures à 20 heures,
- les dimanches de 9 heures à 11 heures

La totalité de l'arrêté est consultable en mairie aux heures d'ouverture.

INFORMATION SUR LES SERVICES A LA PERSONNE DANS LA VALLEE DE VILLE

- Urgences en cas de problèmes de santé : **15 ou 112**
- Centre antipoison : **03.88.37.37.37**
- Pompiers : **18**
- Police : **17**
- Gendarmerie de Villé : **03.88.58.50.30**

Médecins

- . Drs C. et P. BOISSON et G. SCHON à Villé : **03.88.58.20.58**
- . Dr J. FORMERY à Villé : **03.88.57.19.48**
- . Drs G.KOENIG, P. JUND, D. ROHMER,
S.BANNIER et Dr STOLTZ-CARLIER à Villé : **03.88.58.20.20**
- . Drs E. et B. LASCOLS à Villé : **03.88.57.13.80**
- . Dr D. SAVOYEN à Triembach-au-Val : **03.88.57.09.37**

Pharmacies

En plus des médicaments, les pharmacies peuvent livrer à domicile **du matériel médical** (cannes, déambulateur, fauteuil roulant, lit médicalisé, matelas anti-escarres, chaise percée, etc.,...). Elles proposent **la livraison gratuite** des médicaments à domicile.

- Pharmacie de Villé (Mr et Mme DIDIER) : **03.88.57.18.08**
- Pharmacie LAMBERT de Triembach-au-Val : **03.88.57.12.63**

Cabinets de soins infirmiers à domicile

- C. DONTENVILLE : **03.88.85.60.62** ou **09.60.13.33.52**
- C. HUBRECHT et N. KOGAN : **03.88.57.23.04**
- P. MOZZICONACCI : **03.88.58.22.30** / portable : **06.08.62.91.57**
- P. ZIMMERMANN et M.R. VEST : **03.88.57.23.79**

Kinésithérapeutes / Masseurs

- J. CARPENTIER et A. RISCH - : **03.88.57.19.94**
- V. GERARDIN: **03.88.57.04.94**
- T. GUILLOT: **03.88.74.80.40**

Cabinet dentaires

- Dr C. OURY-FIRDION à Villé : **03.88.57.08.07**
- Dr DREYFUSS et J. HISS à Villé : **03.88.57.11.40**
- Dr WINISDOERFFER à Villé : **03.88.57.17.66**

Opticiens

- EUROPTIQUE (ATOL) à Villé : **03.88.57.21.09**
- OPTIQUE VERSIATO à Villé : **03.88.57.33.20**

Pédicure - Podologue

- J. OSTER (sur rendez-vous le mardi à Villé) : **03.88.57.19.94**
- F. MANGIN (sur rendez-vous le jeudi à Villé) : **03.88.92.37.00**

Transports

- TAXI' VAL (Kristinatours): **03.88.58.22.66**
(pour les déplacements dans la Vallée de Villé uniquement du lundi au samedi matin : 2.60€ par trajet)
Kristinatours propose également un ramassage en bus dans tous les villages, le mercredi matin pour se rendre au centre de Villé
- TAXI-AMBULANCE FREPPEL : **03.88.57.15.62**
- TAXI BUSSINGER Jean-Paul : **03.88.57.21.20**
- TAXI-MEDICAL ASSIS THOMAS Eric : **03.88.57.61.51** ou **06.77.04.40.60**

Autres services à la personne

Différentes associations interviennent dans la Vallée de Villé et proposent des services à la personne :

- ménage, repassage, aide à la cuisine, commissions, compagnie,...
- petit jardinage-bricolage, rangement cave et grenier,...
- auxiliaire de vie, portage de repas à domicile, signal d'alerte, présence de nuit,...

Coordonnées d'associations, à contacter :

- ABRAPA : **03.88.21.30.21**
- ADMR DES VALLEES : **03.88.57.17.96**
- ASSOCIATION TREMPLINS : **03.88.57.28.20** ou **03.88.82.84.85**

Portage de repas à domicile

- ABRAPA : **03.90.56.31.45**
- Des restaurateurs et commerçants du Canton de Villé proposent également des plats à emporter ou à livrer.

Téléassistance

En cas de chute, de sentiment d'insécurité ou d'isolement, grâce à un petit émetteur très discret porté en permanence, vous contactez immédiatement la centrale d'écoute, de jour comme de nuit. Selon la situation, réseau de voisinage (proches, voisins, etc.), famille ou services d'urgence sont alertés 24h/24.

Parmi les structures proposant ce service dans la Vallée de Villé, il y a :

- l'ABRAPA « Bip Tranquille » : **03.88.37.22.35**
- l'ADMR « Filien » : **03.88.57.17.96**

REMARQUE : certaines sociétés d'assurances proposent à leurs adhérents des services à la personne sous certaines conditions.

Aides financières et fiscales pour les personnes âgées

Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA), Aide Sociale, Allocation Logement, etc....

Pour se renseigner sur les aides financières et fiscales existantes, s'adresser à :

- Centre Médico-Social à Villé: **03.68.33.81.30**
- Conseil Général (services des politiques seniors) : **03.90.40.23.00**
- CAISSE DE RETRAITE et MUTUELLE proposent certaines aides (CRAV d'Alsace Moselle **03.88.65.20.40** ou **3960** : serveur vocal 24h/24).
- Mutualité sociale Agricole d'Alsace (MSA) : **03.69.22.76.16**
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (mercredi matin à Villé) : **3646**

Soutien technique et financier pour rénover votre logement

Pour les personnes de 60 ans et plus qui adaptent leur logement en cas de perte d'autonomie une aide financière est possible sous certaines conditions :

- MDPH : **0 800 747 900**
- Fonds Départemental de Compensation du Handicap : **03.69.06.71.16**
- Caisse régionale d'assurance Vieillesse (CRAV) : **03.88.65.20.40**

Lieux d'informations pour les seniors et leur entourage

Espace d'Accueil Seniors (ESPAS) à SELESTAT : **03.68.33.80.71** ou **03.68.33.80.70**

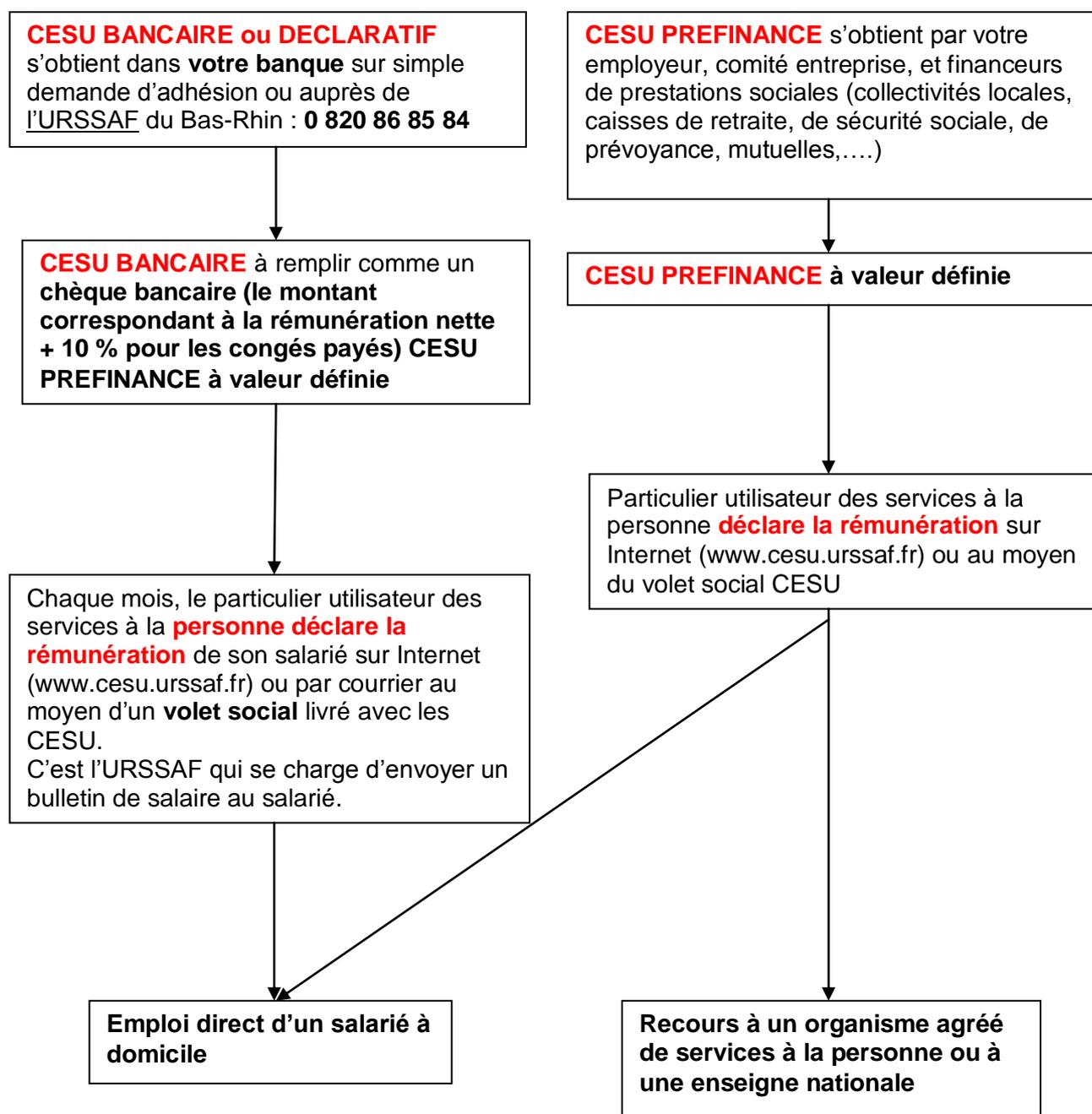
Ce service de proximité du Conseil Général, informe et oriente les personnes âgées et leur entourage lors des permanences, des rendez-vous, ou par téléphone.

L'ESPAS propose également des conférences avec des professionnels sur des sujets précis et des rencontres pour partager les expériences.

Le Chèque emploi service universel permet **de rémunérer et de déclarer les personnes employées** à domicile par un particulier, qui devient donc employeur. Le particulier employeur doit, en application de la convention collective nationale, établir **un contrat de travail** (modèle fourni lors d'une demande de CESU).

La FEPEM (Fédération des Particuliers Employeurs) renseigne et aide le particulier employeur et du salarié à domicile dans leurs démarches : 03.87.75.26.61

Il existe **2 types de CESU** : - le CESU BANCAIRE = le CESU DECLARATIF
- le CESU PREFINANCE



Maison de retraite cantonale de VILLE

La maison de retraite actuelle propose, en plus de l'hébergement permanent, des chambres d'accueil temporaire. Renseignements au **03.88.57.10.65**

Au projet de construction de la nouvelle maison de retraite sera associée une résidence pour personnes âgées avec des logements individuels.

Communauté des Communes du Canton de VILLE

Communauté des Communes du Canton de Villé **03.88.58.91.65**



MAIRIE D'URBEIS

1, Place de l'Europe – 67220 URBEIS

Téléphone : 03.88.57.01.25

Fax : 03.88.57.30.83

mairie.urbeis@wanadoo.fr